

1. ACTU | SAÔNE-ET-LOIRE ET RÉGION
DIGOIN élevage

Coup de frein sur le projet de ferme aux 4 000 bovins

THIERRY DROMARD



Digoin, place du Maréchal-Leclerc. À l'appel de la Confédération paysanne, près de 400 manifestants ont dit leur opposition au projet de « ferme-usine » de 4 000 bovins. Photo Gilles DUFOUR

La manifestation de la Confédération paysanne à Digoin mardi survenait le lendemain de la publication de l'avis du commissaire-enquêteur : défavorable au projet de centre de préparation à l'export.

Avec l'avis du commissaire-enquêteur paru sans publicité lundi sur le site web de la préfecture de Saône-et-Loire, les opposants au projet de centre de préparation à l'export d'une capacité de 3 910 bovins ont gagné une bataille. Charles Houvier, ledit enquêteur, émet un avis défavorable à ce projet. Il précise que Daniel Viard, l'agriculteur digoinais auteur du projet, a envoyé un mémoire important pour répondre aux observations émises sur son projet : plan des installations, distribution de l'eau, maîtrise des risques de pollution de l'eau, stockage des effluents, prise en compte du risque de certaines maladies (brucellose, rhinotrachéite infectieuse bovine)... Au point que « le public n'a pas été en mesure d'apprécier le projet à sa juste importance pendant la consultation », commente M. Houvier. Il ajoute, selon

l'analyse économique, qu'il est « difficile d'être enthousiasmé par l'activité de préparation à l'exportation, sauf à recueillir des informations déterminantes ». Il note que les communes de Digoin et Rigny-sur-Arroux ne sont « pas favorables au projet en l'état ». Enfin, il souligne que « l'élevage n'aurait aucun accès malgré le développement du trafic de véhicules lourds ». Allusion au seul chemin agricole (non goudronné) de desserte du site enclavé au fond d'une zone pavillonnaire.

Si le commissaire-enquêteur a remarqué « une certaine animosité » des riverains envers le dépositaire du projet, il précise que la consultation publique s'est néanmoins déroulée « sereinement, sans débordement d'humeur ». Il conclut en se disant « conscient que (son) choix n'apportera pas d'amélioration aux gênes actuelles du voisinage des Établissements Viard ». Référence à la forte mobilisation des riverains à travers la création de l'association « Bien Vivre au bord de l'Arroux ». Il sait aussi qu'il « décevra de nombreux intervenants de la chaîne de production du charolais ». Mais sa conclusion est bien nette : son avis est « défavorable pour l'exploitation d'un élevage de 3 910 bovins destinés à l'exportation, 240 bovins à l'engraissement et 320 vaches allaitantes » au 59, rue de l'Arroux à Digoin.

On remarquera donc que l'avis - émis au titre des installations classées pour la protection de l'environnement - concerne aussi la poursuite de l'élevage actuel de Daniel Viard. C'était même le premier objet de la demande puisque l'agriculteur avait subi une mise en demeure de mise en conformité en février 2015. Il avait complété son projet d'un centre géant de préparation à l'export. Le préfet dispose de deux mois pour se prononcer, qu'il suive ou non l'avis de l'enquêteur.

« Du fait des avis défavorables des communes de Digoin et Rigny pour accéder par un chemin ou l'autre, le site ne bénéficiera d'aucun accès. »

Ch. Houpier, commissaire-enquêteur

1. CTU | SAÔNE-ET-LOIRE ET RÉGION

La Confédération paysanne très mobilisée contre les fermes-usines

THIERRY DROMARD



Laurent Pinatel, porte-parole national de la Confédération paysanne : « Est-ce qu'on n'a pas assez restructuré les fermes pour vous proposer un projet de 4 000 bovins ? » Photo Gilles DUFOUR

Réunir dans la rue près de 400 manifestants un mardi matin gris et froid : la Confédération paysanne se montrait plutôt satisfaite de sa capacité de mobilisation mardi à Digoin. Outre de nombreux syndicalistes paysans de Saône-et-Loire et des départements limitrophes, sa « marche paysanne et citoyenne » a agrégé d'autres mouvements : Europe Écologie Les Verts venu par la voix de Claire Mallard dénoncer le « concentré de toutes les dérives de l'élevage intensif » que représente le projet de centre de quarantaine de 3 910 bovins de Digoin. La Confédération des associations de protection de la nature (CAPEN 71) qui voit « un enjeu national et européen » dans « l'usine d'allottement de Digoin » puisque c'est « un modèle agro-industriel que veut imposer le CETA ». L'association « Bien Vivre au Bord de l'Arroux » qui réunit surtout des riverains du site du projet était là aussi, ciblant surtout les nuisances locales plus que le modèle agricole du projet. D'autres

associations environnementalistes (Agir pour l'Environnement...) et opposants à d'autres projets de fermes-usines en France étaient présents dans le cortège qui a défilé à Digoin de la place de la Grève à la place du Maréchal-Leclerc.

Bien sûr, c'est l'organisateur de la manifestation, la Confédération paysanne, qui s'est exprimée le plus. Selon Jérôme Escalier, du bureau de la Confédération paysanne 71, « ce projet propose l'exportation comme modèle pour sortir d'une crise économique de l'élevage allaitant alors que cette crise a été en partie mise en place par l'exportation qui tire les prix et la qualité des animaux vers le bas ! » Il a énuméré les risques de pollution (par les camions, par les produits de traitement écoulés à la rivière voisine), de problèmes sanitaires inhérents à la concentration d'animaux, le « mépris des riverains » appelés à supporter les nuisances, le « mépris des animaux » stockés ici. Laurent Pinatel, porte-parole national de la Confédération paysanne, a souligné l'échec de la concentration des élevages : « On a dit « bouffez votre voisin et ça ira mieux »... et ça ne va pas mieux ! » Il prêche une politique forte de soutien aux zones intermédiaires. Selon lui, « il y a trop de vaches allaitantes en France. Il faut laisser de la place à l'engraissement à l'herbe des bœufs et génisses », dit le militant soucieux d'une plus-value locale.

« Il y a plein de paysans qui ont perdu le sens de leur métier. »